

DÉLIBÉRATION N°2014.10.08/113

Modification du plan de financement
prévisionnel de l'étude relative à l'actualisation
du Schéma Directeur d'Assainissement

8^{ème} séance de l'année 2014

Vendredi 31 octobre 2014

Présents : 28		
Président		
M. Éric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Ary	CHALUS	1 ^{er} Vice-Président
M. Jacques	BANGOU	2 ^{ème} Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	4 ^{ème} Vice-Président
Mme Suzelle	SEVILLE-LAVENETTE	5 ^{ème} Vice-Président
Mme Murielle	JABES	7 ^{ème} Vice-Président
M. Georges	BREDENT	8 ^{ème} Vice-Président
M. Fred	EUSTACHE	10 ^{ème} Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 ^{ème} Vice-Président
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 ^{ème} Vice-Président
Conseillers Communautaires -Membres du Bureau		
Mme Marlène	MELISSE- MIROITTE	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Liliane	PIQUION	
Mme Josiane	GATIBELZA	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
M. Georges	BERGINA	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
Mme Sylvie	CHAMMOUGON-ANNO	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	MIMETTE	
M. Olivier	SERVA	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Nadège	THÉOPHILE	

Nombre de membres en exercice du Conseil Communautaire : 50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille quatorze, le vendredi 31 octobre, à 09 heures 00, le Conseil Communautaire de Cap Excellence, s'est réuni à la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville de Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Éric JALTON, Président, en vue de délibérer selon l'ordre du jour de la convocation faite le 21 octobre 2014.

Excusés représentés : 3

Vice-Présidents :

Mme Éliane GUIOUGOU-FIRPION (6^{ème} Vice-Président)
Pouvoir à Mme Nadiah SURVILLE-PERAFIDE

Conseillers Communautaires, Membres du Bureau :

M. Fabert MICHELY
Pouvoir à M. Rosan RAUZDUEL

Autres Conseillers Communautaires :

M. Jean-Charles SAGET
Pouvoir à Mme Suzelle SEVILLE-LAVENETTE

Excusés non représentés : 2

Vice-Présidents :

Mme Marie-Corine CLOTILDE-LACASCADE
(13^{ème} Vice-Président)

Autres Conseillers Communautaires :

M. Chazy CIRANY

Absents : 17

Vice-Présidents :

Mme Maguy CÉLIGNY (9^{ème} Vice-Président)
M. Dominique BIRAS (11^{ème} Vice-Président)
M. Pierre THICOT (15^{ème} Vice-Président)

Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :

Mme Marie-Camille MOUNIEN- M. Justin DESSOUT-
M. Michel RINCON-M. Dominique THÉOPHILE

Autres Conseillers Communautaires :

Mme Lise Claude AZEDE- M. Harry DURIMEL-
Mme Solange LEBLANC- M. Jocelyn LÉRÉMON-
M. Maurice LORQUIN- M. Daniel MARSIN-
Mme Hélène MOLIA-POLIFONTE- M. Alix NABAJOTH-
M. Patrick SELLIN- Mme Ketty WALPO

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Monsieur José GUIOLET*.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2224-8, L.2224-10 et L.5216-5 II-2°;
- VU** le Code de l'Environnement notamment son article L.211-7 ;
- VU** la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement « Loi Grenelle II »;
- VU** la loi n°200-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- VU** la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence et adoption des statuts de l'EPCI ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2008/2042/ADII/2 en date du 29 novembre 2012 portant extension du périmètre de Cap Excellence à la ville de Baie-Mahault ;
- VU** la délibération n°2011.04.01/128 du Conseil Communautaire du 8 avril 2011 approuvant le projet d'étude pour la révision du schéma directeur d'assainissement et portant demande de subvention ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence ;
- VU** la délibération du Conseil Communautaire n°2014.03.02/94 votée le 07 mars 2014 portant examen et vote du budget annexe assainissement - Exercice 2014;

CONSIDÉRANT le rapport du Président ;

CONSIDÉRANT le Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2013-2018 de l'Office de l'Eau Guadeloupe ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission Assainissement réunie le 15 septembre 2014 ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE, A L'UNANIMITÉ :

ARTICLE 1 – D'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel de l'étude relative à l'actualisation du schéma directeur d'assainissement selon la nouvelle répartition suivante :

<i>Organisme</i>	<i>Taux de participation</i>	<i>Montant</i>
FEDER/ETAT	54 %	204 000 €HT
Office de l'Eau	26 %	100 000 €HT
CAP Excellence	20 %	76 000 €HT
TOTAL :		<u>380 000 €HT</u>

ARTICLE 2 – D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les financements du FEDER, de l'Etat et de l'Office de l'Eau Guadeloupe.

ARTICLE 3 – D'autoriser le Président à relancer les études pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées à Baie-Mahault en vue d'aboutir à terme à un document unique portant schéma d'assainissement des eaux usées sur le territoire communautaire.

ARTICLE 4 – De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour les applications pratiques de la présente délibération.

ARTICLE 5 – Le Président, le Directeur Général de Cap Excellence, et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Pointe-A-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, ainsi qu'à Madame le Trésorier Principal d'Abymes/Gosier.

Celle-ci pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération Cap Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-À-Pitre, le 05 novembre 2014



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-A-Pitre, le 20 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville de Baie-Mahault, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-A-Pitre, le 21 NOV. 2014
- Délibération transmise à la Trésorerie d'Abymes/Gosier, le 21 NOV. 2014